

## **Reality check : La réintégration des malades de longue durée vue par les travailleurs malades !**

En mars-avril 2017, la FGTB a mené une grande enquête auprès de 14 505 travailleurs intitulé Modern Times 2. Cette enquête a mis en lumière un fait important : le travail rend de plus en plus malade ! En effet, « 80,4% des personnes interrogées pensent que la manière dont le travail est organisé actuellement par leur employeur peut avoir des conséquences sur leur santé physique ou mentale » Malgré cette réalité, le Gouvernement continue de s'attaquer frontalement aux malades plutôt qu'à la maladie. Ci-dessous, vous trouverez quelques témoignages anonymes qui nous ont été livrés par des travailleurs dans le cadre de notre enquête *Back to work* mené du 27 novembre au 31 décembre 2017 auprès de 1 305 travailleurs .

- **Michel 35 ans, secteur bancaire**

*« Après une longue période de maladie, j'ai repris le travail à temps partiel, mais mon employeur me fait souvent prester des heures supplémentaires. Après ces heures supplémentaires, je suis obligé d'augmenter les doses d'antidouleurs. En parler avec mon supérieur hiérarchique n'aide pas. Lorsque je rentre à la maison, je ne peux plus assumer les tâches ménagères. »*

- **Sophie, 42 ans, secteur de la distribution**

*« J'ai travaillé pendant plus de 10 ans dans une grande surface commerciale. Malheureusement ces dix années n'ont pas été de tout repos. J'ai en effet dû subir des pressions de la part d'un membre du personnel de direction. Ces pressions étaient connues de tous. Cependant rien n'a été fait pour améliorer la situation malgré le nombre important de plaintes, de maladie de longue durée des membres du personnel et plusieurs départs volontaires... Je souhaite réintégrer mon entreprise pourtant rien n'a changé et rien n'est mis en place pour éviter des rechutes. »*

- **Alexandre, 38 ans sans-emplois**

*« Après presque 1 an sous mutuelle en raison d'un burn-out, le médecin-conseil m'a déclaré apte à reprendre le travail. Toutefois, après m'être engagé dans le parcours de réintégration j'ai reçu mon C4 médical. Le problème dans tout ça, c'est que de 1.000€ que je touchais à la mutuelle, je dois maintenant vivre avec 450€ que je reçois du chômage. Je dis vivre, mais je devrais dire survivre... en effet, depuis que je suis au chômage je suis dans la pire des galères ! Les dettes ».*

- **Valérie, 43 ans, employée**

*« En raison du haut niveau de stress de ma fonction, je me suis retrouvée en burn-out. Après une hospitalisation dans un hôpital psychiatrique, j'ai repris le travail à temps partiel, sans adaptation de mes tâches. La direction a promis une solution, mais celle-ci n'est jamais venue. Il n'a pas été tenu compte de ma situation et j'ai peur de faire une rechute. »*

En conclusion, ces quelques récits nous confortent dans notre analyse. En effet, au-delà des effets d'annonce, nous pouvons constater que le parcours de réintégration des malades de longue durée proposée par la ministre De Block ne fonctionne tout simplement pas. Pire, celui-ci plonge nos travailleurs malades dans des situations de détresse voire de pauvreté. Nous souhaitons qu'une concertation sérieuse puisse se faire. En outre, nous continuons à plaider avant tout en faveur d'une politique de prévention et d'une véritable loi sur la réintégration qui protège les travailleurs malades et qui impose des obligations aux employeurs en matière de travail adapté.